

N/REF : 28/10/2024 15H59 C:000053 I:02510
V/REF : AC/C04325
V/Email reçu le Lundi 28/10/2024 a 15H59

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. MSI

IMMEUBLE : LA MOTTE BRULON -MSI
RUES ECHANGE/JC CAMORS
ALLEE CAMILLE GODET
35700 RENNES

Rennes, le

03 Décembre 2024

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie

LOCALISATION : ALLEE 36A BRULON - MME GAINARD 06 66 81 32 68
LOGEMENT N° 019334, PORTE N°36A, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : RADIATEUR CHAMBRE ET SALLE DE BAIN CHAUFFENT EN CONTINU

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 06/11

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES RADIATEURS DE LA CHAMBRE ET DE LA SALLE DE BAIN
CONSTAT : LES ROBINETS ET TETES THERMOSTATIQUES SONT HS
COUPURE D'EAU
DEPOSE ROBINETS ET TETES THERMOSTATIQUES DÉFECTUEUSES
FOURNITURE ET POSE DE DEUX ROBINETS ET DE DEUX TETES THERMOSTATIQUES
REMISE EN EAU
RÉAJUSTEMENT DE LA PRESSION A 1.1BAR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 22/11 SAV

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE RADIATEUR DE LA CHAMBRE
CONSTAT : FUITE SUR BOUCHON COUDE DE RÉGLAGE
OUVERTURE COMPLETE DU COUDE RÉGLAGE
FOURNITURE ET POSE D'UN JOINT
RESSERAGE DU COUDE DE RÉGLAGE
CONTROLE DU RADIATEUR DE LA SALLE DE BAIN
CONSTAT : LÉGERE FUITE SUR RACCORD ROBINET RADIATEUR
RESSERAGE DU RACCORD DU ROBINET
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT DES DEUX RADIATEURS
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ DES DEUX RADIATEURS

NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 22/11/24 a 10H50 Mme A GUILLO

MG LCOMPTER Email envoyé le 06/11/24 a 16H25 Mme A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	PBS126-F.P	rob.radiateur therm.doub.régl	1	49,24
				98,48
		TOTAL H.T.		98,48
		T.V.A. a 10,00%		9,84
		TOTAL T.T.C.		En EURO 108,32

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

AIGUILLON Construction
AIGUILLON Poterie-Vitré
Agence Poterie - Pays de Vitré
276 rue de Chateaugiron
35200 RENNES
Emetteur : MME Angélique GUILLO
email : aguillo@aguillon.com
tél : 0299264432 portable : 0611291366

ENT SERVIMO - SHBIR

9 rue de la Donelière

35000 RENNES

Travaux à réaliser entre le 25/10/2024 et le 31/10/2024

mail : ouest@servimo.fr

Marché n°020956 - PBS - 001

tél : 0230212770

fax: 0963557029

Prestation Parties Privatives

LA MOTTE BRULON (MSI - 04 - 36A)
36A RUE DE LA MOTTE BRULON
35700 RENNES

logement n° 019334, porte n°36A, Rez de chaussée, Type 3

Occupant actuel : Mme GAIGNARD Marie-Thérèse 011903/69
domicile : 0299633525 bureau : portable : 0666813268

Quantité

Dépann radia hord thermo (PBS131)

2,00 U

Dépannage sur radiateur par remplacement presse-étoupe, joints, tampons
sur robinet, té, bouchon, purgeur, compris graissage, hors therm
radiateur chambre et salle de bain chauffent en continu

Veuillez vérifier les résultats du RAAT ci-joint et appliquer les modes opératoires SS4 si nécessaire.

Virement Fournisseurs
Paiement à 30 jours

La TVA à taux réduit est applicable en vertu de l'article 24 de la loi de finances 2004, car ces travaux concernent des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

La facture liée à cette prestation devra impérativement faire figurer la référence du bon de commande C04325 et être envoyée par courrier au siège d'Aiguillon Construction